



Bilan d'étape de la reforme de l'hydraulique Rurale au Sénégal



Lansana Gagny Sakho
Directeur Général de l'Office des Forages Ruraux
Pavillon de l' Eau, 77 avenue de Versailles, Paris 16^{ème}
Paris le 21 juin 2016





Bilan d'étape de la reforme de l'hydraulique Rurale au Sénégal



1. Situation de références
2. La reforme de l'hydraulique rurale
3. Bilan d'étape de la reforme de l'hydraulique rurale
4. Reforme de l'hydraulique et coopération décentralisée



Bilan d'étape de la reforme de l'hydraulique Rurale au Sénégal

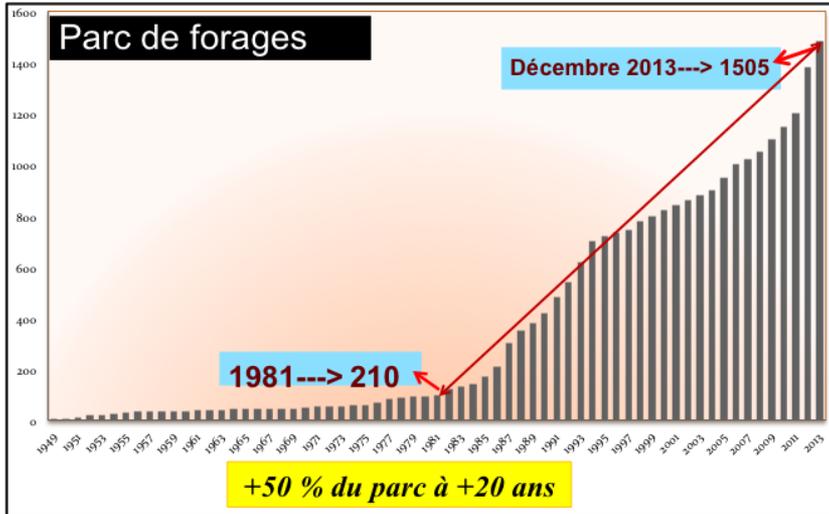


Situation de référence

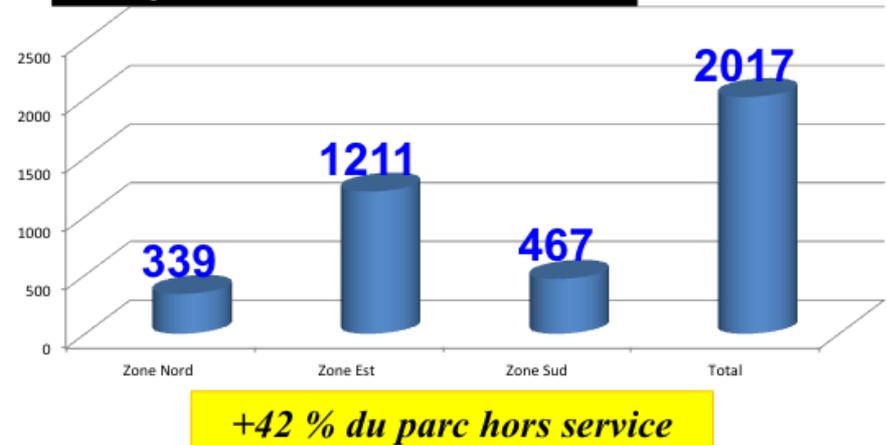


SITUATION DE REFERENCE

Dégradation des ouvrages



Pompes à motricité humaine





SITUATION DE REFERENCE

Tarification : Les plus 'pauvres paient plus chers'

	Indice de pauvreté	Prix m3 Tranche sociale Rural	Prix m3 Tranche sociale Urbain
Diourbel	48%	253	198
Tambacounda	63%	356	198
Saint Louis	40%	283	198
Thies	41%	283	198
Fatick	67%	290	198
Kaffrine	63%	351	198
Kaolack	62%	301	198
Kedougou	71%	387	198
Kolda	77%	288	198
Louga	26%	293	198
Matame	45%	300	198
Sedhiou	68%	250	198
Ziguinchor	66%	295	198

Les tarifs, indiqués en francs CFA / m3 sont une moyenne par région ; 1 euro = 655,95 FCFA

Qualité : Payer plus cher une eau de moindre qualité

- Forte teneur en sel et en fluor dans la zone centre ;
- Rejets d'eau polluée non traitée de l'agriculture et des industries ;
- Absence d'aménagements autour des plans d'eau pour leur protection ;
- La prolifération des plantes aquatiques au niveau des cours d'eau et des lacs.



Maladie diarrhéique : premier facteur de mortalité infantile dans le monde rural

Pénibilité de l'accès....



Dans les zones Nord et Est les femmes font en moyenne 5 km par jour pour chercher de l'eau



SITUATION DE REFERENCE

Systeme de gouvernance

- Non renouvellement des instances
- Opacité dans la gestion financière
- Peu de délégation de service
- Mauvaise qualité de service
- Manque de légitimité

Systeme de gouvernance



Les fonctions de gestion, d'exploitation et de commercialisation sont confiées aux Associations d'Usagers de Forages



1. Absence de renouvellement des instances
73% des ASUFORS ne sont pas en règle)
2. Opacité dans la gestion financière
Seuls 9% des ASUFORS tiennent une comptabilité
3. Peu de délégation de service
78% des AUSFORS ne font pas recours à un gérant
4. Pas d'implication des collectivités locales
5. Mauvaise qualité de service

Systeme de gouvernance



Les fonctions de gestion, d'exploitation et de commercialisation sont confiées aux Associations d'Usagers de Forages

- Absence de contrôle des ressources financières générées par la vente de l'eau (30 milliards F CFA/an)
- 73% des ASUFORS ne sont pas en conformité avec les textes (renouvellement des bureaux)
- Seules 18% des ASUFORS ont un gérant & moins de 10% des ASUFORS tiennent une comptabilité



ANALYSE DES FORCES & FAIBLESSES

Forces

- Expertise du 'personnel technique'
- Association d'Usagers de Forages (ASUFORS)
- Maillage des brigades de puits et forages

Faiblesses

EXPLOITATION

- **Absence de mesure de la qualité de l'eau**

QUALITE DE L'EAU

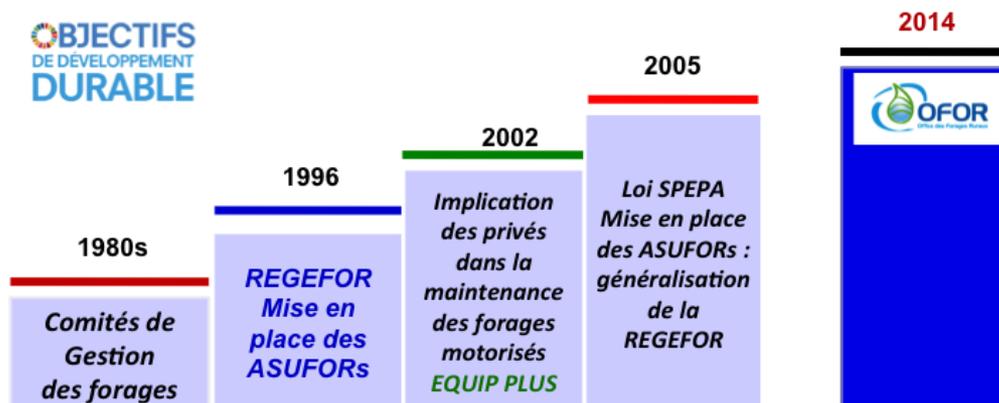
- Capacité des ASUFORS

TARIFICATION

- Disparité des prix pratiqués
- Inexistence de système de tarification formelle



Bilan d'étape de la reforme de l'hydraulique Rurale au Sénégal



Réforme de l'hydraulique rurale & le Défis des Objectifs de Développement Durable (ODD)



REFORME DE L'HYDRAULIQUE RURALE

1. Accroissement constant du parc des forages motorisés ;
2. Baisse ou maintien des dotations budgétaires de l'Etat ;
3. Non accroissement des effectifs dédiés à la maintenance.

2014

2005

2002

1996

1980s

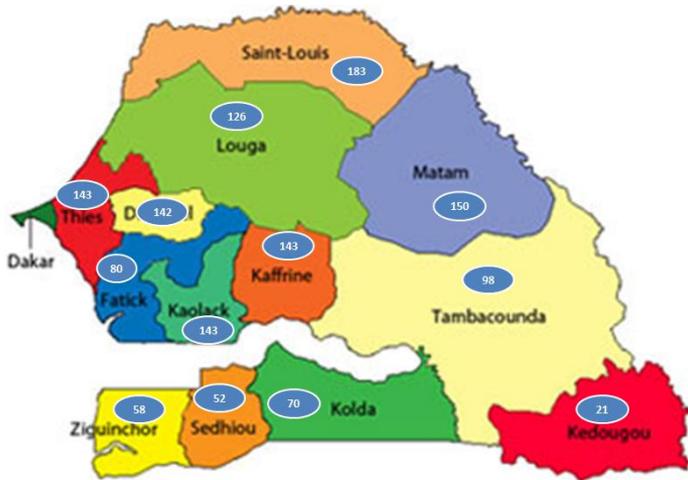
*Comités de
Gestion
des forages*

*REGEFOR
Mise en
place des
ASUFORs*

*Implication
des privés
dans la
maintenance
des forages
motorisés
EQUIP PLUS*

*Loi SPEPA
Mise en place
des ASUFORs :
généralisatio
n de la
REGEFOR*





- ❑ **Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)** chargé de la gestion du patrimoine, de l'appui-conseil et de la mise en place des DSP ;
- ❑ Mise en place des DSP sur la base d'une **multiplicité de périmètres** homogènes (géographiques ou techniques) ;
- ❑ Implication plus forte du secteur privé dans le cadre de **contrats d'affermage** avec exploitation aux risques et périls des opérateurs privés contractants ;



NOS MISSIONS



Article 2. - L'OFOR a pour missions :

- la gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale permettant d'assurer le service de l'eau potable en milieu rural notamment les ouvrages ou équipements de captage, de production, de traitement, de stockage, de transport et de distribution, les véhicules, les équipements et engins d'ateliers ou de chantiers et les terrains, bâtiments, annexes et autres dépendances;
- l'exercice par délégation, de la responsabilité de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural ;
- l'assistance aux collectivités locales, dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'hydraulique rurale ;
- le suivi, le contrôle, l'audit de l'exploitation des infrastructures d'hydraulique rurale et de la qualité du service de l'eau ;
- l'accompagnement des acteurs du sous-secteur notamment les usagers, les collectivités locales, les autorités, les opérateurs, par le renforcement de capacités, l'appui conseil, la communication et la mise en place de mécanismes de financement appropriés.

- ❑ **Gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale** permettant d'assurer le service de l'eau potable en milieu rural
- ❑ **L'exercice par délégation** de la responsabilité de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural ;
- ❑ **L'assistance aux collectivités locales** dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'hydraulique rurale.
- ❑ **Le suivi, le contrôle, l'audit** de l'exploitation des infrastructures d'hydraulique rurale



LES PILLIERS DE NOS ACTIONS



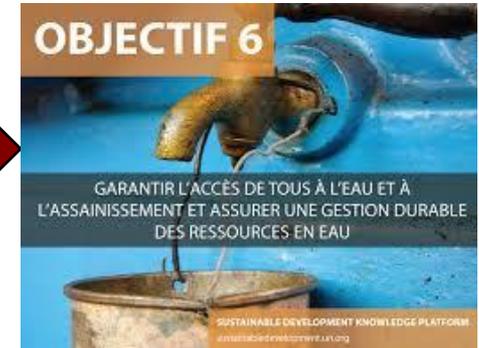
**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

En parfaite adéquation avec les fondamentaux des Objectifs du Développement Durable (ODD), les piliers de notre mission reposent deux (2) axes majeurs :

1. Le Développement de l'accès universel répondant aux meilleurs standards de qualité ;
2. L'amélioration de l'accès à des services d'eau adéquats et durables à travers une plus grande implication du secteur privé.

Avec une implication de toutes les parties prenantes

17 objectifs, 169 cibles



ODD : Objectifs de Développement Durable



OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF 6

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau'

6.1

D'ici à 2030, assurer l'**accès universel** et **équitable** à l'eau **potable**, à un coût **abordable**

6.1.1

Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable (SAEP) **gérés en toute sécurité** (GTS)





6.11
% population
utilisant
SAEP GTS

6.1
Accès
universel à
l'eau potable

Objectif 6

Utilisation des services d'alimentation en eau potable **gérés en toute sécurité (GTS)**

SAEP libre de contamination fécale et de produits chimiques prioritaires (Arsenic, **Fluor**)

SAEP Situé sur place (30 minutes maximum aller-retour)





Bilan d'étape de la reforme de l'hydraulique Rurale au Sénégal



*Bilan d'étape de la reforme de
l'hydraulique rurale*



DEMARCHE INCLUSIVE



PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE
L'ASSOCIATION DES MAIRES DU SENEGAL (AMS)
&
L'OFFICE DES FORAGES RURAUX (OFOR)



- ❑ Maître d'ouvrages pour les collectivités locales ;
- ❑ Assistance dans la recherche de financement pour les projets hydrauliques
- ❑ Allocation d'une taxe hydraulique sur la vente de l'eau
- ❑ Implication dans la gestion transitoire
- ❑ Signature d'une convention avec l'Association des maires du Sénégal (AMS)



DEMARCHE INCLUSIVE



PLATEFORME D'ECHANGE
OFOR / ONG

LA NEWSLETTER

N° 2/ SEPTEMBRE 2015

LE MOT DU DIRECTEUR DE L'OFOR

Le risque majeur de la réforme de l'hydraulique rurale au Sénégal sera notre incapacité à changer de paradigme, à refuser cette remise en question, à regarder systématiquement le rétroviseur...

Nous devons nous questionner pour trouver les bonnes réponses quid de la qualité de l'eau sujet tabou, quid du prix de l'eau dans le monde rural, quid de la gouvernance.



- Plateforme OFOR – ONG en mai 2015.
- Partage des différentes expériences de ses membres sur le terrain.
- La coordination est assurée par Win-Sénégal.
- Mise en place d'une newsletter
- Réunion trimestrielle



DEMARCHE INCLUSIVE

UNIVERSITE ASSANE SECK ZIGUINCHOR



LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE TRAITEMENT DE L'EAU (L.A.T.E)

N°3 OFOR ... /UASZ/UFR-ST/C.Dép.-Chimie

Ziguinchor, le 13 Juin 2016

Demandeur : Office des Forages Ruraux(OFOR)
Echantillon : Eau de forage
Analyses : Bactériologique et physico-chimique
Nombre : 11 bactériologique et 12 physico-chimique

Après analyse des échantillons prélevés dans les différents sites (voir tableau n° 1), il ressort que **dans toutes les localités la qualité microbiologique** (voir tableau n°2) **des eaux de forages ne répond pas aux normes de potabilité** (présence de germes indicateurs de contamination fécale à savoir *Bactéries coliformes*, *Entérocoques* et *Escherichia Coli*). Donc les eaux sont microbiologiquement impropres à la consommation humaine autrement dit **non potable**.

L'analyse physico-chimique (voir tableau n°3) a révélé que dans les localités de **Diatock et Abéné** l'eau est impropre à la consommation (*conductivité (salinité), turbidité, teneur en fluor et en fer excédant les normes de potabilité*).

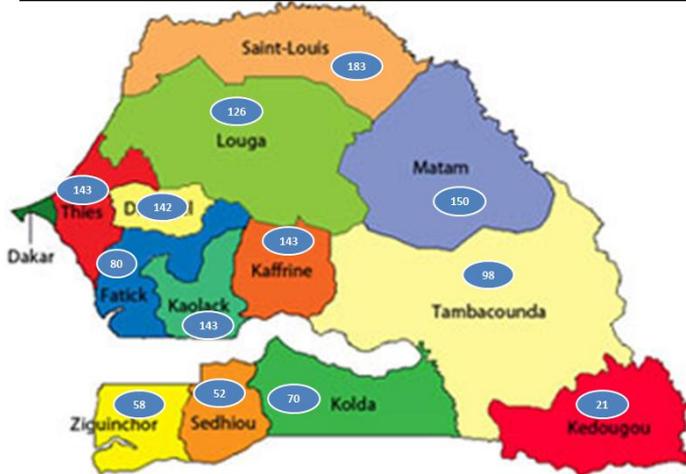


- Protocole avec l'université de Ziguinchor pour suivre la qualité de l'eau
- Evaluation mensuelle de la qualité de l'eau ;
- Recommandations d'amélioration continue et suivi de plan d'action ;
- Objectif : dupliquer l'expérience sur l'ensemble du Sénégal ;



DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Optimisation des périmètres



■ 13 périmètres



■ 7 périmètres

1. Thies/Diourbel
2. Kaolack / Kaffrine
3. Saint Louis / Matam
4. Louga
5. Tambacounda
6. Fatick
7. Ziguinchor Sédhiou Kolda Kédougou



DELEGATION DE SERVICE NDP/GL

Début du contrat : le 01 juillet 2015

- Couverture régionale
 - **3 Régions**
- Nombre de localités
 - **318 localités**
- Population desservie
 - **423.000**
- Capacité de production
 - **1,9 millions de m³/an**
- Longueur du réseau
 - **1.188 km**
- Tarif fixé par arrêté ministériel





DELEGATION DE SERVICE NDP/GL

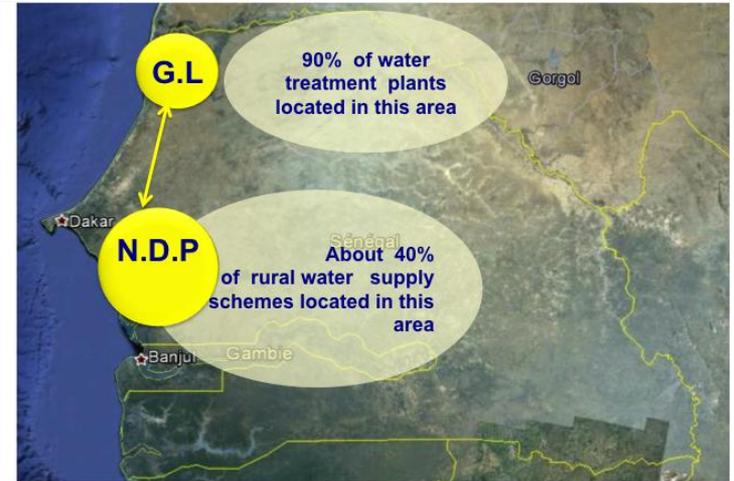
Début du contrat : le 01 juillet 2015

Prix / m3 (FCFA)	Juin '2015	Mai '2016
Eau de boisson	350	275
Eau pour élevage	350	200
Eau pour Agriculture	350	200
Eau pour Activités commerciales	500	475

Indicateurs	Juin '2015	Mai '2016
Index qualité de l'eau	Inconnu	78%
Rendement reseau	Inconnu	67%
Taux d'accès	Inconnu	83%

Résultats majeurs

1. Amélioration du service de l'eau
2. Baisse du prix aux usagers
3. Création de 53 emplois directs
4. Amélioration de la qualité de l'eau
5. Redevance versées aux collectivités locales
6. Existence de fonds pour le renouvellement des ouvrages





DSP THIES / DIOURBEL

- Autorité contractante
 - **Aquatech-Sénégal**
- Couverture régionale
 - **2 Régions**
- Nombre de sites
 - **285 forages**
- Population desservie
 - **2.300.000**
- Date effective de démarrage
 - **01/08/2016**



6 périmètres



- | | |
|---|----------------|
| 1. Fatick | Aout 2016 |
| 2. Tambacounda | Septembre 2016 |
| 3. Saint Louis / Matam | Novembre 2016 |
| 4. Kaolack / Kaffrine | Novembre 2016 |
| 5. Louga | Novembre 2016 |
| 6. Ziguinchor Sédhiou
Kolda Kédougou | Mars 2017 |



Bilan d'étape de la reforme de l'hydraulique Rurale au Sénégal



*Réforme de l'hydraulique rurale &
coopération décentralisée*



Ce qui va changer

	Avant la réforme	Avant la réforme
<i>Point d'entrée</i>	<i>Variable</i>	<i>OFOR</i>
Propriété des ouvrages	Etat du Sénégal	Etat du Sénégal
Gestion des ouvrages	Gérant ASUFOR	Opérateurs Privés
Gestion des finances	ASUFOR	OFOR
<i>Implication des collectivités locales</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>



Ce qui va changer



*travailler en parfaite
synergie...*

***Avec une forte implication
des collectivités locales***



Dans le cadre de notre mission...

Nous accorder sur des objectifs...

***Mettre en place un cadre formel
d'évaluation...***



REFORMES & COOPERATION DECENTRALISEE



*travailler en parfaite
synergie...*

*Avec une forte implication
des collectivités locales*



Dans le cadre de notre mission...

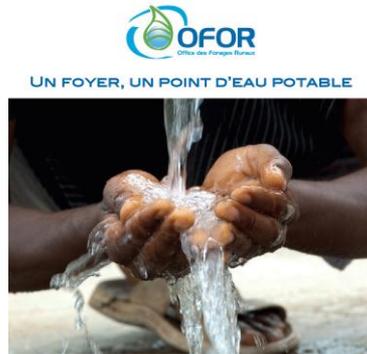
Nous accorder sur des objectifs...

*Mettre en place un cadre formel
d'évaluation...*

La réforme de l'hydraulique rurale est une opportunité pour

- **Consolider** les actions de la coopération décentralisée,
- Consolider **la durabilité des investissements**
- Assurer **une gouvernance optimale** des (ressources financières et matérielles)

Pour **le bénéfice des populations** un cadre institutionnel bien défini.



Assurer une *disponibilité constante* et une *qualité* éprouvée de l'eau dans le monde rural *au meilleur prix* avec une organisation moderne, performante, *rentable* et citoyenne.



OFOR l'entreprise la plus innovante au Sénégal en 2015